

AVIS DU MAIRE

MAIRIE DU FRANCOIS

DPT	Com-mune	Ann-ée	N° dossier
9 7 2	2 1 0	2 2	B R 0 3 9

concernant Une demande de permis de construire (art. R 421-26 du Code de l'Urbanisme) Une demande de lotissement (Art. R 315-25-2 du Code de l'Urbanisme) Autre

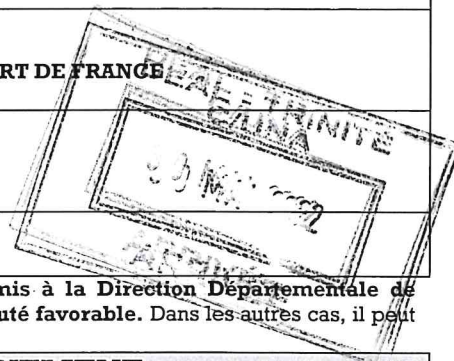
Déposée en Mairie le 1 6 0 5 2 2

PAR NOM - PRENOMS
SPL Martinique Energies Nouvelles (M. Saturnin DOKOUI)

HABITANT A Adresse du demandeur (n°, voie, lieu-dit, code postal, commune)
Centre d'affaire Agora 1, bâtiment 3, 3^e étage, ZAC de l'étang Zabricot - 97200 FORT DE FRANCE

POUR UN PROJET SITUE A Adresse du terrain (n°, voie, lieu-dit, code postal, commune)
Pointe Courchet - 97240 LE FRANCOIS

Références cadastrales du terrain (sections et n° des parcelles)
C n° 967



Cet avis n'est requis que lorsque la décision relève de l'Etat. Dans ce cas, il est transmis à la Direction Départementale de l'Équipement dans le mois de la réception de la demande à la Mairie, faute de quoi il est réputé favorable. Dans les autres cas, il peut être transmis au Service Instructeur choisi. Il peut revêtir toute autre forme qui paraîtra utile.

1. AVIS SUR LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

11. LE PROJET EST-IL SITUE

DANS UN SECTEUR COUVERT PAR UN DOCUMENT D'URBANISME ?
 Document : **P.L.U.** Zone : **N 3e**
 DANS UNE PARTIE ACTUELLEMENT URBANISEE ?
 Centre Urbain ou milieu aggloméré Autre :

DANS UN ESPACE NON URBANISE
 Terrain agricole cultivable
 Espace boisé (forêt, landes, maquis, garrigue)
 Autre :
 DISTANCE APPROXIMATIVE DE LA CONSTRUCTION LA PLUS PROCHE (en m)

12. Existe-t-il un ou plusieurs bâtiments sur le terrain ?
 Oui Non
 Parmi ces bâtiments y en a-t-il qui sont destinés à être démolis à l'occasion de la réalisation du projet ?
 Oui Non

13. OBSERVATIONS DU MAIRE INCIDENCE DU PROJET SUR LES MILIEUX AVOISINANTS (URBAINS OU NATURELS) ET EN PARTICULIER CONFORMITE AVEC LE P.L.U.

2. AVIS SUR LES EQUIPEMENTS DESSERVANT LE TERRAIN

21. VOIRIE

Le terrain est desservi par une voie
 Publique Privée
 Largeur de la voie m Nature du revêtement
 Appréciation de la desserte par rapport aux besoins engendrés par le projet
 Bonne Insuffisante Mauvaise
 Y a-t-il un plan d'alignement ? Une cession gratuite de terrain est-elle nécessaire ?
 Oui Non Oui Non
 Y a-t-il des problèmes d'accès ? Lesquels ?

Le terrain n'est pas desservi par une voie
 La Commune réalisera la desserte Avant le nécessaire
 La Commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
 La Commune n'a pas l'intention de réaliser la voie

22. RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

Le terrain est desservi par un réseau d'eau
 Public Privée
 Diamètre des canalisations
 Adaptation du réseau par rapport aux besoins engendrés par le projet
 Bonne Insuffisante Mauvaise
 Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?

Le terrain n'est pas desservi par un réseau d'eau
 La Commune réalisera la desserte Avant le
 La Commune fera réaliser la desserte par un concessionnaire Avant le
 La Commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée
 La Commune ou le concessionnaire n'a pas l'intention de réaliser le réseau



23. RESEAU DE GAZ D'ELECTRICITE ET DU TELEPHONE

Le terrain est desservi en électricité basse tension
 La desserte en électricité est-elle ?
 Bonne Insuffisante Mauvaise
 Y a-t-il des problèmes particuliers ? Lesquels ?

Le terrain n'est pas desservi en électricité basse tension
 La Commune fera réaliser la desserte en électricité basse tension
 Avant le
 La Commune n'est pas en mesure de préciser si la desserte sera assurée

Les constructions peuvent-elles être desservies par le réseau du téléphone ?
 Oui Non

Les réseaux d'électricité et du téléphone situés sur le terrain devront-ils être aériens ou enterrés ?
 Aériens Enterrés

24. RESEAU D'ASSAI- NISSE- MENT	<input type="checkbox"/> Le terrain est desservi par un réseau d'assainissement <input type="radio"/> Public <input type="radio"/> Privée		<input checked="" type="checkbox"/> Le terrain n'est pas desservi par un réseau d'assainissement	
	<input type="checkbox"/> Par un réseau séparatif <input type="checkbox"/> Par un réseau unitaire		<input type="checkbox"/> La Commune réalisera la desserte	Avant le
	Adaptation du réseau des eaux pluviales par rapport au projet <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise		<input type="checkbox"/> La Commune fera réaliser les travaux par (1)	Avant le
	Adaptation du réseau des eaux usées par rapport au projet <input type="radio"/> Bonne <input type="radio"/> Insuffisante <input type="radio"/> Mauvaise		<input type="checkbox"/> La Commune n'est pas en mesure de préciser dans quel délai la desserte sera assurée	
	Y a-t-il des problèmes particuliers (Raccordement, Extension) ? Lesquels ?		<input type="checkbox"/> La Commune n'a pas l'intention de desservir le terrain par un réseau public d'assainissement AVIS SUR LES MODALITES D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ENVISAGE PAR LE DEMANDEUR	
Existe-t-il une Station d'Épuration ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non				
25. RESEAU SECURITE INCENDIE	<input type="checkbox"/> Les constructions peuvent-elles être desservies par un réseau assurant la lutte contre l'incendie ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
26. EQUIPE- MENTS COLLEC- TIFS	1. La Commune pourra t-elle assurer ? La scolarité des enfants ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Le ramassage scolaire ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
	2. La Commune assurera t-elle la collecte des ordures ménagères ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non			
	3. Y a-t-il des problèmes relatifs à d'autres équipements collectifs ? Lesquels ?			
3. PROGRAMME D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE				
31. MONTANT DE LA PARTICI- PATION PROPOSE				
32. MODES DE PAIE- MENT POSSIBLE	<input type="checkbox"/> Contribution financière <input type="checkbox"/> Apport de terrains <input type="checkbox"/> Réalisation de travaux			
33. DELAI DE RECOU- VREMENT PROPOSE				
4. AVIS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION (LE CAS ECHEANT)				
41. AIRES DE STATION- NEMENT	OBSERVATIONS DU MAIRE			
42. PLANTA- TIONS & AIRES DE JEUX	Y a-t-il lieu de prescrire	Le maintien des arbres existants ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
		La réalisation de plantations nouvelles ou d'aires de jeux et de loisirs ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
43. ASPECT EXTE- RIEUR	Observations du Maire sur l'aspect extérieur du projet (toitures, façades, clôtures)			
	Y a-t-il lieu d'imposer des prescriptions spéciales ?			
5. AVIS DU MAIRE				
<input checked="" type="checkbox"/> Favorable (nature et motifs des prescriptions s'il y a lieu)			Date 18 Mai 2022	
P.L.U. : Zone N 3e P.P.R. : Zone Jaune - Aléa mouvement de terrain : Moyen - Aléa inondation : Faible - Aléa sismique : Fort			 	
(1) Préciser le service public ou le concessionnaire de service public qui réalisera les travaux				